Proposition de schéma (flow-chart) qui montre la structure de la population selon les positions sur le marché du travail.

# PREAMBULE

Sur les deux dernières décennies, la Cote d’Ivoire a connu une croissance rapide et soutenue de son économie. Cependant, malgré ces avancées considérables dans plusieurs secteurs, des défis subsistent, notamment en matière d’emploi.

Disposer de statistiques à fréquences réduites et alignées aux standards internationaux pour un diagnostic beaucoup plus complet du marché du travail ivoirien, figure au nombre de ces défis, en vue d’une meilleure information des politiques publiques axées sur l’emploi.

A cet effet, l’Etat Ivoirien, en collaboration avec ses partenaires au développement, a initié une réforme profonde de son dispositif de collecte, d’analyse et de diffusion des données sur l’emploi, portée par son Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à travers notamment l’Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM).

Ce présent bulletin est consacré à la présentation des principaux indicateurs du marché du travail Ivoirien, au cours des deuxième et troisième trimestres de l’année 2024, tirés des données de l’ENEM.

# SYNTHESE DES INDICATEURS DES 2ème & 3ème TRIMESTRES 2024

**TAUX DE CHÔMAGE**

**TAUX D’EMPLOI**

**POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER**

# PARTICIPATION AU MARCHE DU TRAVAIL

Au troisième trimestre de l’année 2024, 55,17% de la population Ivoirienne est en âge de travailler contre 56,33% au deuxième trimestre.

De cette population en âge de travailler, la main d'œuvre représentait environ 73% et 75% respectivement au deuxième et troisième trimestre de l’année 2024.

**Source :** ENE-M\_Trimestre3

# EMPLOI

Au troisième trimestre de l’année 2024 ce sont 95,04 % de la main d’œuvre qui sont en emploi, soit une légère augmentation de 0,21 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de l’année, où 94,83% de la main d’œuvre était en emploi.

Le pourcentage de femmes en emploi a également progressé de 0,82 point de pourcentage tandis que celui des hommes reste quasi-inchangé sur la période (Figure 1).

**Figure 1** : Population en emploi dans la main d'œuvre par sexe

**Source :** ENE-M

De façon générale, la proportion de personne en emploi augmente avec la tranche d’âge considérée (Figure 2).

Cependant, Chez les 16-24 et les 25-35 les proportions de personnes en emploi connaissent une légère augmentation entre le deuxième et le troisième trimestre de l’année, tandis que la tendance inverse est à observer dans les tranches d’âge supérieures (Figure 2).

**Figure 2** : Population en emploi dans la main d'œuvre par groupe d'âge

**Source :** ENE-M

Par ailleurs, la figure 3 présente une désagrégation de la population en emploi dans la main d’œuvre, suivant le milieu de résidence.

La proportion de personne en emploi en milieu rural reste quasiment inchangée, s’établissant autour de 97% sur les deux trimestres considérés.

**Figure 3** : Population en emploi dans la main d'œuvre suivant le milieu de résidence

**Source** : ENE-M

## Statut Emploi

Parmi les personnes en emploi, l’on observe plus de travailleurs indépendants que de travailleurs dépendants : 66,75% contre 32,08% au deuxième trimestre 2024, avec des proportions similaires observées au troisième trimestre (Figure 4).

**Figure 4** : Population en emploi par statut

**Source** : ENE-M

Une catégorisation plus approndie du statut dans l’emploi révèle que la majorité de ces travailleurs indépendants n’emploient pas et résident principalement en milieu rural. Les employés quant à eux résident principalement en milieu urbain. Ces tendances sont observées quel que soit le trimestre considéré (Figure 5).

**Figure 5** : Population en emploi par statut et milieu de résidence

**Source** : ENE-M

## Branches d’activité

L’agriculture et les services sont les secteurs qui emploient le plus, avec le secteur industriel comptant la proportion la plus faible de personnes en emploi.

Cependant, sur la période du deuxième au troisième de l’année, les proportions de personne en emploi exerçant dans les secteurs de l’agriculture, de l’industrie et des autres services connaissent une légère diminution de : 0,09 ; 1,7 et 1,37 points de pourcentage respectivement, alors que la tendance inverse est à observer dans le secteur des commerces (Figure 6).

**Figure 6** : Population en emploi par branche d'activité

**Source** : ENE-M

Suivant le milieu de résidence (Figure 7), il ressort que les emplois tenus dans le secteur agricole sont principalement exercés en milieu rural (73% au T2 contre 70% au T3) avec une très faible proportion d’emplois dans ce secteur qui sont exercés à Abidjan (1% au T2 contre 4% au T3).

Pour tous les autres secteurs considérés : Industrie, commerce et service, la majorité des emplois sont tenus à Abidjan (principalement), et dans les autres milieux urbains.

## Pluriactivité

**Figure 7** : Population en emploi par branche d'activité et suivant le milieu de résidence.

**Source** : ENE-M

Sur la période allant du deuxième au troisième trimestre 2024, le nombre de travailleurs en situation de pluriactivité a augmenté.

Les hommes sont plus susceptibles d’exercer au moins une activité supplémentaire, par rapport aux femmes (Figure 8).

**Figure 8** : Pluriactivité par sexe

**Source** : ENE-M

Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs en situation de pluriactivité réside en milieu rural. Entre les deux trimestres considérés, la proportion de travailleurs en situation de pluriactivité s’est vue décroitre à Abidjan (Figure 9).

**Figure 9** : Pluriactivité suivant le milieu de résidence

**Source** : ENE-M

# INFORMALITE

De façon générale, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de tenir un emploi informel. Par rapport au deuxième trimestre de l’année, cet écart s’est notamment accru davantage au troisième trimestre où 89,05% des femmes en emploi tiennent un emploi informel, contre 77% chez les hommes (Figure 10).

**Figure 10** : Informalité de l’emploi suivant le sexe.

**Source** : ENE-M

Le milieu rural est la zone géographique regorgeant le plus d’emploi informel, s’établissant autour de 90% à la fois aux deuxième et troisième trimestres. Au troisième, la proportion d’emploi informel à Abidjan a connu une baisse (Figure 11).

**Figure 11 :** Informalité de l’emploi suivant le milieu de résidence.

Par ailleurs, les personnes moins instruites sont plus enclines à tenir des emplois informels (Figure 12).

**Figure 12** : Informalité de l’emploi suivant le niveau d’instruction

**Source** : ENE-M

**Source** : ENE-M

# SOUS-UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

## Taux de Chômage

Au 3ème trimestre 2024 le taux de chomage a baissé de 0,21 points de pourcentage par rapport au 2ème trimestre 2024 : 4,96 % contre 5,17% (Figure 13).

De façon générale, le taux de chomage décroît avec l’âge (Figure 14) et augmente plus ou moins avec le niveau d’instruction (Figure 15).

De même, le taux de chomage chez les femmes est plus élevé que chez les hommes, peu importe le trimestre considéré (Figure 13).

Quelque soit le trimestre considéré, le taux de chomage en milieu rural demeure le plus faible suivant une désagrégation par milieu de résidence. Cependant le taux de chomage est moins élevé à Abidjan que dans les autres zones urbaines au troisième trimestre, alors que la tendance inverse fut observée au deuxième trimestre (Figure 16).

**Figure 13** : Taux de chomage suivant le sexe

**Source** : ENE-M

**Figure 14** : Taux de chomage suivant l’âge

**Source** : ENE-M

**Figure 15** : Taux de chomage suivant le niveau d’instruction

**Source** : ENE-M

**Figure 16** : Taux de chomage suivant le niveau d’instruction

**Source** : ENE-M

## Taux combiné du chômage et de la main d’œuvre potentielle

Au 3ème trimestre 2024, Le SU4 qui regroupe tous les indicateurs du chomage et de la sous-utilisation de la main d’œuvre connait une hausse de 2,3 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre : 23,87% contre 21,57% (Figure 17).

**Figure 17** : Evolution des SU sur la période T2 - T3

**Source** : ENE-M

## Jeune ni en emploi, ni en éducation et ni en formation

Sur la période allant du 2ème au 3ème trimestre de l’année 2024, la proportion des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation âgés de 15 à 24 ans a diminué de 1,49 points de pourcentage, passant de 25,13% à 23,64%. Cette baisse est beaucoup plus accentuée chez les jeunes femmes (Figure 18).

Concernant les autres groupes d’âge (15-35 et 15-40), les mêmes tendances sont observables : la proportion de jeunes NEETS a baissé entre le 2ème et le 3ème trimestre avec une baisse beaucoup plus accentuée chez les femmes (Figure 19).

Plus particulièrement, en ce qui concerne les hommes, la proportion de NEETs décroit avec l’âge, ce qui n’est pas forcement le cas chez leurs compères femmes (Figure 20).

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la proportion de NEETs est plus élevée en milieu rural, en dépit d’une baisse observée entre le deuxième et le troisième trimestre. Aussi, à Abidjan la proportion de NEETs s’est accrue entre les deux trimestres (Figure 21)

**Figure 18**: Evolution de la proportion des NEETs chez les 16-24 ans

**Source** : ENE-M

**Figure 19** : Evolution de la proportion des NEETs chez les 16- 35 ans

**Source** : ENE-M

**Figure 20**: Evolution de la proportion des NEETs suivant la tranche d’âge considéré chez les hommes (T2)

**Source** : ENE-M

**Figure 21** : Evolution de la proportion des NEETs chez les 16- 35 ans

**Source** : ENE-M

# LEXIQUE

**Personne au chômage** **ou** **Chômeur** : Un chômeur est une personne âgée d’au moins 15 ans qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, disponible pour travailler au plus tard dans les deux semaines à venir et qui a effectué une démarche active de recherche d’emploi au cours des quatre semaines antérieures à la semaine de référence. Dans notre cas, nous considérons les personnes âgées de 16 ans ou plus étant donné l’âge obligatoire de scolarité en Côte d’Ivoire qui est de 6 à 16 ans.

**Population en âge de travailler :6** La population en âge de travailler regroupe l’ensemble des individus du territoire national âgé de 16 ans ou plus.

**Pluriactivité** : Personnes déjà en emploi tenant au moins une activité supplémentaire.

**Emploi formel** : Emploi bénéficiant d’une reconnaissance légale et une régulation officielle par les institutions du travail.

**Emploi informel** : Au sens du BIT, il s’agit d’un emploi reconnu légalement, avec un contrat de travail officiel, des protection sociales complètes et des conditions de travail conformes aux normes réglementaires.

**Emploi précaire et vulnérable** : Au sens du BIT, il s’agit d’emplois associés à une instabilité élevée, un manque de protections sociales, des conditions de travail défavorables et des revenus incertains.

**Main d’œuvre potentielle** : Ce sont l’ensemble des personnes en âge de travailler et capables de travailler mais ne faisant pas partir de la population active. Il s’agit des personnes inactives au sens du BIT, souhaitant travailler mais n’étant pas considéré au chômage car n’étant pas en recherche ou indisponible pour tenir un emploi sur la période considérée.

**Jeunes Ni-Ni ou NEETS :** Jeunes ni à l’école, ni en formation, ni en emploi.

**SU : Taux de sous-utilisation de la main d’œuvre**

**SU1**: Taux de chômage (personnes en âge de travailler, n'étant pas en emploi, mais étant en recherche active d'emploi et disponible pour travailler).

**SU2**: Taux de chômage élargi à la sous-utilisation de la main d'œuvre.

**SU3** : Taux de chômage élargi à la main d'œuvre potentielle (chômeur découragé ; ne faisant pas de recherche d'emploi).

**SU4** : Taux de chômage élargi à la sous-utilisation de la main d'œuvre et à la main d'œuvre potentielle.